48 h de pollution aux particules fines

Dans les deux départements de l'île, le seuil de 50 µg de particules par mètre cube, justifiant le déclenchement de la procédure d'information et de recommandation, devrait être dépassé. FLORENT SELVINI

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction hier, l'association Qualitair Corse - en charge de la surveillance de la qualité de l'air sur l'île - annonce un épisode de pollution atmosphérique à compter d'aujourd'hui et pour une durée estimée à 48 heures.

« *Un flux de sud entraînant une augmentation marquée des températures va entraîner un apport de poussières d'origine saharienne dans l'air,* explique le communiqué. *Les concentrations en particules fines risquent d'augmenter dans les prochaines heures jusqu'à dépasser le seuil réglementaire d'information et de recommandation sur l'ensemble de la région.* »

Dans les deux départements de l'île, le seuil de 50 µg de particules par mètre cube, justifiant le déclenchement de la procédure d'information et de recommandation, devrait être dépassé. « *Même si ces poussières d'origine saharienne sont d'origine naturelle, elles présentent un risque pour la santé, notamment pour les personnes sensibles et vulnérables,* poursuit l'association. *Il est donc conseillé de respecter les recommandations sanitaires.* »

Parmi les recommandations sanitaires émises par Qualitair Corse, conjointement à la préfecture de région : limiter l'usage des véhicules à moteur, réduire la vitesse de circulation de 20 km/h en dehors des agglomérations ou renoncer aux feux d'agrément et aux barbecues… Aux populations dites « vulnérables » - diabétiques, insuffisants cardiaques ou respiratoires - l'association adresse des recommandations spécifiques : privilégier les sorties brèves et celles qui demandent le moins d'efforts, prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne cardiaque ou respiratoire.

P.N.